



ARRÊTÉ N° 22-268

Relatif aux résultats des élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'université Jean Moulin

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation, notamment le livre VII de la troisième partie, relatif aux établissements d'enseignement supérieur, et en particulier les articles D. 719-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2017-10-06-Ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu l'arrêté n° 22-176 du 9 septembre 2022 portant organisation des élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'université Jean Moulin ;

Vu l'arrêté n° 22-252 du 10 octobre 2022 relatif aux candidatures aux élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'université Jean Moulin ;

Vu l'avis favorable du comité électoral consultatif du 20 octobre 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les résultats aux élections des représentants des usagers au sein des conseils centraux de l'université Jean Moulin, dont le scrutin s'est déroulé le 18 octobre 2022, sont arrêtés comme suit :

- Élections des représentants usagers au conseil d'administration :
 - Nombre d'inscrits : 33 089 ;
 - Nombre de votants : 2 613 ;
 - Nombre de bulletins blancs et nuls : 61 ;
 - Nombre de suffrages exprimés : 2 559 ;
 - Taux de participation : 7.89 %.

La répartition des sièges entre chaque liste est établie comme suit :

Listes candidates	Total des voix obtenues	Nombre de siège(s) obtenus
Ta liste étudiante	247	1
UNEF le syndicat et associations étudiantes pour une université ouverte et émancipatrice !	760	2
MIFA	49	0
BOUGE TON CAMPUS !	488	1
La FORCE : toujours là pour toi !	610	1
UNI : pour Lyon 3 !	405	1
TOTAL	2 559	6

Les sièges susmentionnés sont donc attribués aux candidats suivants :

Liste d'appartenance	Nombre de sièges	Nom des élus titulaires	Nom des élus suppléants
Ta liste étudiante	1	CHABOUD Alexandre	GRANDJEAN-MARTINS Pauline
UNEF le syndicat étudiant et associations étudiantes pour une université ouverte et émancipatrice !	2	LAGHMADI Rita	AMAR AMGHARI Mathilde
		DAHMANI Sofiane	BEYRON Roméo
BOUGE TON CAMPUS	1	GRANJON Louis-Antoine	NEOU Kimberly
La FORCE : toujours là pour toi !	1	NIEPCERON Jean-Arnaud	CRESSOLE Claire
UNI : pour Lyon 3 !	1	CAYRE-BIDEAU Barthélemy	BLANC Chloé

- Élections des représentants des usagers à la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique :
- Nombre d'inscrits : 33 105 ;
 - Nombre de votants : 2 621 ;
 - Nombre de bulletins blancs et nuls : 42 ;
 - Nombre de suffrages exprimés : 2 574 ;
 - Taux de participation : 7.91 %.

La répartition des sièges entre chaque liste est établie comme suit :

Listes candidates	Total des voix obtenues	Nombre de siège(s) obtenus
Ta liste étudiante	249	2
UNEF le syndicat et associations étudiantes pour une université ouverte et émancipatrice !	716	5
MIFA	47	0
BOUGE TON CAMPUS !	513	3
La FORCE : toujours là pour toi !	665	4
UNI : pour Lyon 3 !	384	2
TOTAL	2 574	16

Les sièges susmentionnés sont donc attribués aux candidats suivants :

Liste d'appartenance	Nombre de sièges	Nom des élus titulaires	Nom des élus suppléants
Ta liste étudiante	2	SIMON Julie	KLINAKU Uardë
		BOLLIET Clément	TEBIB Yasin
UNEF le syndicat étudiant et associations étudiantes pour une université ouverte et émancipatrice !	5	COUTANT Lucie	AYADI Bilel
		GARDY Antoine	COLLINS Amélia
		MESSAOUDI Milya	RAUZIER Marcelin
		MOUCHET Edgar	MOUAFFAR Kenza
		FARIA MONTEIRO Marlène	GASARABWE Flavien
BOUGE TON CAMPUS	3	FERLAY Thomas	GUILLET Lalie
		GAURIAUD Seema	AGGOUNE Badis

		BERTRAND Lucas	CONVERT Emma
La FORCE : toujours là pour toi !	4	BABAIAN Gabriel	OPALINSKI Jules
		GAMBU Valentine	VORON Hortense
		KLIOUA Naïl	DATRY Maxime
		NAVAS Mallorie	THIMONIER Célia
UNI : pour Lyon 3 !	2	CAYRE-BIDEAU Barthélemy	CAILLARD Paul
		BLANC Chloé	CHAMPEAU Éva

➤ Élections des représentants des usagers à la commission de la recherche du conseil académique :

- Nombre d'inscrits : 593 ;
- Nombre de votants : 14 ;
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 4 ;
- Nombre de suffrages exprimés : 10 ;
- Taux de participation : 2.36 %.

La répartition des sièges est établie comme suit :

Listes candidates	Total des voix obtenues	Nombre de siège(s) obtenus
La Force	10	4
TOTAL	10	4

Les sièges susmentionnés sont donc attribués aux candidats suivants :

Liste d'appartenance	Nombre de sièges	Nom des élus titulaires	Nom des élus suppléants
La Force	4	BASSIN Claire	RODET Pauline
		SHUKURU BALUME Fidèle	PINOCHET LOBOS Joachim
		BARBAUT Léa	TAHRI Fatima
		TEYE Prince	<i>Siège vacant</i>



ARRÊTÉ N° 22-268
Relatif aux résultats des élections des représentants
des usagers aux conseils centraux
de l'université Jean Moulin

A titre de rappel, conformément à l'article L. 719-1 du code de l'éducation, nul ne peut siéger dans plus d'un conseil de l'université.

Article 2 :

La directrice générale des services de l'université Jean Moulin est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 21 octobre 2022,

Le Président de l'université Jean Moulin Lyon 3

Eric CARPANO

Pour le président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3 et par délégation,
Le directeur de cabinet


Marc BONINCHI

